

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

A CONSULTER !

Pourquoi est-il important de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ?

À l'heure du changement climatique, la protection de l'eau est primordiale.

Les actions de l'UGVO visent à reconnecter les cours d'eau avec leur nappe d'accompagnement, à restaurer des zones humides, à proposer des plantations, à limiter l'évaporation de l'eau... L'UGVO vous invite à visualiser les conséquences du réchauffement sur nos conditions climatiques locales à l'horizon 2100 sur le bassin de la Vilaine, avec **l'infographie interactive « Mon territoire sous 4°C » publiée par l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne (OEB).**

Ces projections sont disponibles à l'échelle régionale, départementale, des SAGEs, des EPCI et des communes.

QUELLES TEMPERATURES EXTREMES DANS LE SAGE VILAINE ?



Extraits « Mon territoire sous 4°C » - Observatoire de l'Environnement de Bretagne

+ d'infos >



[Actu] alités

MILIEUX AQUATIQUES

Après un printemps et un été particulièrement pluvieux, **les chantiers Milieux Aquatiques** ont pu enfin commencer.

Les entreprises Chariet TP et Cardin TP en groupement avec Nature et Paysage assurent ces chantiers.

Rappelons qu'une vingtaine de sites de travaux sont prévus cette année sous réserve de bonnes conditions météorologiques.



AGRICOLE

Des agents et des élus de l'UGVO ont participé **aux comices de la Nouaye** (Montfort Communauté) le 31 août et **de Thorigné-Fouillard** (Canton de Liffré) le 1^{er} septembre.

Ce fût l'occasion d'échanger sur les travaux proposés sur ces territoires par l'UGVO pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. A chaque comice, Eaux & Vilaine était accompagné de l'association des Petits Débrouillards invitée pour présenter leur exposition « Science Tour 20 000 lieux aquatiques ».



Comice de La Nouaye (35) le 31 août 2024



Comice de Thorigné-Fouillard (35) le 1^{er} septembre 2024



Haies sur talus réalisées dans le cadre du programme Breizh Bocage

Grand [Format]

BOCAGE

Pourquoi le bocage est-il si important pour la qualité et la quantité de l'eau ?

Le rôle du bocage sur la qualité et la quantité de l'eau est primordial. Reprenons les bénéfices essentiels et détaillons le lien avec le petit cycle de l'eau.

Le bocage **limite le ruissellement et l'érosion des sols**. Avec son système racinaire, la haie maintient le sol, **épure l'eau, facilite l'infiltration des précipitations et permet le stockage de l'eau** dans les sols et son transfert vers les nappes phréatiques. Ces effets sont encore plus marqués si celle-ci se trouve sur un talus. Les haies bocagères, implantées perpendiculairement à la pente en bordure de parcelles cultivées **limiteront l'érosion des sols et les coulées de boue**. Ainsi, les conséquences des pluies intenses seront limitées sur ces parcelles et les eaux de ruissellement seront moins chargées en matières et polluants (matières en suspension, matières organiques, pesticides, phosphore). Les traitements nécessaires pour potabiliser l'eau des rivières seront également moins importants, la plus grande part des eaux utilisées pour l'eau potable en Ile-et-Vilaine étant pompée en rivière.

Les impacts positifs sur le processus de traitement sont multiples. Une eau moins turbide est donc plus facile à traiter, **avec moins d'utilisation de réactifs dans l'étape de décantation**. Ceci conduit donc à **moins de production de boue** dans l'usine de production d'eau potable ce qui entraîne donc moins de rotations de camions pour les épandre. Ce cercle vertueux reste difficile à quantifier à l'échelle du bassin de la Vilaine de 11 000 km² avec une usine de production d'eau potable à son exutoire. Ainsi, en prenant soin du bocage de chaque parcelle, nous agissons sur la qualité et la quantité de l'eau à l'échelle de la parcelle mais aussi à l'échelle du bassin versant quelle que soit sa taille.

Lors de l'hiver 2023-2024, ce sont plus de **45 km de plantations** qui ont été créés sur l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (dont près de 27 km par l'UGVO) dans le cadre du programme Breizh Bocage.

Par ailleurs, à la suite des épisodes de pluies intenses qui ont eu lieu sur le territoire (Gévezé, Parthenay-de-Bretagne...), les techniciens bocage ont réalisé des prospections terrain, dans certains cas à la demande des communes ou EPCI, au cours desquelles ont été localisées de nombreuses zones d'érosion avec parfois de graves conséquences : maisons inondées, routes coupées, cultures dévastées. Celles-ci sont analysées et mettent en évidence le manque de plantations sur l'amont du bassin versant concerné.

Ainsi, en agissant sur le bocage qui relève d'une action du **grand cycle de l'eau**, nous agissons aussi indirectement sur le **petit cycle de l'eau** avec un impact sur la production d'eau potable. Même s'il est ambitieux de quantifier le gain économique de la plantation d'une haie sur l'amélioration de la qualité de l'eau avant le pompage à l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel, le rôle d'une haie n'est plus à démontrer sur le cycle de l'eau.



CONNAISSEZ-VOUS ?

Le triton marbré

Les Tritons font partie du groupe des amphibiens, aux côtés des salamandres, grenouilles, rainettes et autres crapauds.

Ils vivent sur terre une bonne partie de l'année et dans l'eau à la période de reproduction. Cinq espèces sont présentes en Bretagne. Présent sur une majeure partie du bassin de la Vilaine, le Triton marbré est une espèce discrète qui peut être vue dans les zones boisées du territoire.

Elle reste plus facile à observer la nuit en prospectant les points d'eau entre février et mai. En France, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007, mais à des niveaux différents.

LE SAVIEZ-VOUS

Les zones humides

Les zones humides, qu'elles soient inondées temporairement ou en permanence, sont des écosystèmes essentiels **pour la régulation de l'eau et la préservation de la biodiversité**. Ces milieux, tels que les marais, tourbières et prairies humides, agissent comme **des réservoirs naturels** : elles absorbent l'eau en période de crue et la restituent durant les périodes de sécheresse. Elles sont donc indispensables pour protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui en dépendent, notamment en Bretagne, où la géologie imperméable favorise leur présence en fond de vallée.

Outre leur rôle hydrologique, les zones humides **améliorent la qualité de l'eau** en filtrant certaines molécules telles que l'azote et le phosphore. Elles contribuent également à la **régulation des microclimats locaux**, influençant les précipitations et les températures grâce à l'évapotranspiration. Ces fonctions sont d'autant plus importantes **dans le contexte actuel du changement climatique**.

Cependant, la situation est préoccupante. En France, près des deux tiers des zones humides ont disparu au cours des cinquante dernières années, sous l'effet des activités humaines (urbanisation, pratiques d'assèchement intensif...). Cette perte a un impact négatif sur les écosystèmes et sur les nombreux services gratuits que ces milieux fournissent.

Face à cette situation, des gestes simples peuvent faire la différence : le pâturage extensif et le fauchage annuel ou bisannuel, par exemple, sont des pratiques agricoles qui permettent de maintenir la richesse de ces habitats tout en favorisant la biodiversité. **Les zones humides sont des habitats fragiles qui doivent être protégés**, pour garantir non seulement l'équilibre de notre environnement, mais aussi pour préserver les multiples services qu'elles nous rendent.



Re[Source] Maxime Launay Coordinateur technique Milieux Aquatiques

Peux-tu présenter tes missions à Eaux & Vilaine ?

De la zone humide en passant par le cours d'eau, je coordonne techniquement les actions milieux aquatiques et assure un encadrement fonctionnel des 9 agents de l'équipe milieux aquatiques.

Mon rôle est d'accompagner les techniciens dès la conception des projets, de suivre le déroulement de la phase chantier et s'assurer de sa bonne mise en œuvre. Dans ce cadre, j'élabore et suis les marchés publics en collaboration avec mes collègues d'Eaux & Vilaine.

De plus, ce poste a pour but d'assurer la transversalité sur l'ensemble des projets avec les autres thématiques du pôle technique dans l'objectif de restaurer l'ensemble des compartiments lié au cycle de l'eau.

Quel est le calendrier type annuel ?

Les travaux de restauration des milieux ont lieu de début avril à fin octobre. Ainsi, l'été et l'automne, mon travail consiste à coordonner le déroulement de la phase chantier et s'assurer de sa bonne mise en œuvre.

Je passe régulièrement sur l'ensemble des chantiers pour assister les animateurs milieux aquatiques dans le phasage, la préparation de chantier et le choix des travaux. Ce travail permet de visualiser l'ensemble des projets pour contribuer au partage des connaissances après travaux,

lors de retours d'expérience et sur des sites pilotes. L'hiver, c'est la période où il faut impulser des dynamiques avec les acteurs du territoire pour participer à l'émergence des projets. De ce fait, pendant cette période, je sers d'appui à la concertation afin de faire émerger des projets milieux aquatiques et transversaux.

Le printemps est une période charnière, il faut à la fois élaborer et suivre les marchés publics sur la partie milieux aquatiques et accompagner les techniciens de l'équipe milieux aquatiques à la conception des projets et à l'élaboration des porters à connaissances correspondants.

Tout ce travail permet d'assurer du lien entre les autres thématiques (agricole, bocage et milieux aquatiques) et donc une transversalité sur l'ensemble des projets pour réaliser des projets globaux. La finalité est d'atteindre le bon état des masses d'eau.

Quelle est ta méthode de travail ?

Pour mener à bien ce travail, les animateurs d'Eaux & Vilaine travaillent avec différents acteurs : les élus, les agriculteurs, les propriétaires, les partenaires techniques. Aussi, il faut s'adapter à différents publics, différentes visions et faire preuve de pédagogie.

Le secret de la réussite, c'est la capacité d'écoute, un projet ne peut pas être mené à bien sans écoute.

Notre mission collective est de trouver un terrain d'entente et de prendre en compte les enjeux de chacun pour en faire un projet commun « gagnant-gagnant ».

Pour toi, c'est quoi un chantier réussi ?

Un chantier réussi, ce sont des propriétaires, des locataires et des élus satisfaits du chantier. Des élus qui parlent aux élus et des agriculteurs qui parlent aux agriculteurs des bénéfices et de l'intérêt des travaux. Et enfin, des techniciens ravis de leur chantier !



[Regards] sur le bassin de la Vilaine

EXPERTISE

Réseau métier Eau & Urbanisme

Un réseau métier « Eau et Urbanisme » se structure sur le bassin de la Vilaine. L'objectif est d'accompagner les porteurs de documents d'urbanisme pour que les enjeux de l'eau soient bien pris en compte dans ces documents lors de leur révision.

Un groupe technique Eau animé dans le cadre de l'inter-SCoT35

Une démarche Inter-SCoT est animée par l'Audiar et la DDTM d'Ille et Vilaine entre les huit SCoT suivants : SCoT du Pays de Rennes, SCoT du Pays de Fougères, SCoT du Pays de Brocéliande, SCoT du Pays de Vitré, SCoT du Pays des Vallons de Vilaine,

SCoT du Pays de Redon, SCoT du Pays de Saint Malo et SCoT du Pays de Dinan.

Dans ce cadre, un groupe technique Eau a vu le jour en 2023. Les structures porteuses de SAGE participent à ce groupe aux côtés des porteurs de SCoT afin de travailler ensemble les éléments de l'eau à intégrer dans les SCoT.

Des ateliers ont été organisés le mercredi 16 octobre autour de 5 thèmes : quantité d'eau, gestion des eaux pluviales, qualité (sécurisation pour la production d'eau potable et assainissement), usages de l'eau et sobriété (consommer moins, consommer mieux).

Les services d'Eaux & Vilaine ont participé à ces ateliers dans le cadre du réseau Eau et Urbanisme.

Eaux & Vilaine est une ressource pour aider les porteurs de documents d'urbanisme à intégrer les éléments de l'eau. L'établissement est reconnu comme Personnes Publiques Associées (PPA) pour la révision des SCoT mais ne l'est pas pour les PLU(i).

Néanmoins à l'occasion de la définition des modalités de concertation, les porteurs de PLU(i) ont la possibilité de prévoir l'information et la participation de la structure porteuse du SAGE et des opérateurs GEMA aux étapes clés du processus d'évolution du document d'urbanisme.

En associant Eaux & Vilaine à la démarche d'évolution des documents d'urbanisme, les EPCI saisissent ainsi l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement pour la prise en compte des enjeux de l'eau.

WEB

Découvrez bientôt le nouveau site Internet : eaux-et-vilaine.bzh

Mise en ligne prévue fin 2024 !



La refonte du site internet d'Eaux & Vilaine progresse à grands pas. Ce projet incarne la volonté d'Eaux & Vilaine, de renforcer sa présence numérique tout en répondant aux besoins des différents publics.

BIODIVERSITÉ

Natura 2000

Le jeudi 17 octobre a marqué le dernier grand événement célébrant les 20 ans du Comité de Pilotage Natura 2000 Marais de Vilaine.

Cette journée a été l'occasion de découvrir les chauves-souris et de comprendre pourquoi le viaduc des Corbinières constitue un site crucial pour ces espèces, grâce à l'intervention de Guy-Luc Chocquené, bénévole de l'association Bretagne Vivante.

Pierre Jégouzo, de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, a présenté quant à lui l'histoire géologique de la région, dévoilant les richesses et curiosités morphologiques qui caractérisent ce territoire.

Le rocher des Corbinières, situé dans l'ancien estuaire interne de la Vilaine, est au cœur du projet d'extension Natura 2000.



Agenda

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS UGVA/UGVE/UGVO À LA CHAPELLE-BOUËXIC
15 NOVEMBRE 2024

VISITE DE CHANTIER DU RUISSEAU DE FRESNAY À SAINT SULPICE-LA-FORÊT
23 NOVEMBRE 2024

COMITÉ TERRITORIAL UGVO
25 NOVEMBRE 2024

COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL UGVO À SAINT GILLES
9 DÉCEMBRE 2024

Support financé par :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau. Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.



L'inf'Eaux - L'actu de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest | Lettre d'information trimestrielle

Directeur de publication : Jean-François Mary, Président d'Eaux & Vilaine, en lien avec Aude de la Vergne, Vice-Présidente en charge de la Communication. Responsable de publication : Jean Ronsin, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Conception : Service Communication, avec la participation des équipes. Prochain numéro : janvier 2025.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :
eaux-et-vilaine.bzh

